

Dans le cadre du lancement de notre nouveau site web, nous vous communiquons quelques informations utiles.

Nous vous demandons de vous référer à ce document avant de communiquer avec les employés, juste au cas où la réponse à votre question s'y trouverait!

Adresse de correspondance pour toutes vos questions ou vos commentaires :

**Michelle Lapierre**  
Coordonnatrice  
aaaocoordination@gmail.com

## Présentation du nouveau site web

Le tout nouveau site web de l'AAAO est plus accessible, plus efficace. Si vous vous sentez perdu : n'ayez crainte. **Lisez attentivement ce document et n'hésitez pas à le consulter au besoin!**

## Votre fiche de membre

### 1. Espace membre

L'Espace membre est la section qui présente tous les membres de l'AAAO<sup>1</sup>, listés en ordre alphabétique. À la suite de la création de votre compte et de votre profil, votre fiche apparaîtra dans la liste si elle n'y était pas déjà, ou sera modifiée selon les changements que vous ferez. **Car oui : désormais, votre fiche de membre est votre responsabilité!**

---

<sup>1</sup> Par membre en règle, nous voulons dire que vous avez payé votre cotisation de l'année en cours et que nous avons pu encaisser le paiement. Nous vous rappelons aussi que le coût est de 50,00\$/ année pour un membre titulaire (ayant publié dans une maison d'édition reconnue), de 40,00\$/ année pour un membre associé (ayant publié à titre autonome ou ayant des projets d'écriture), de 25,00\$/année pour un membre jeunesse (moins de 25 ans), de 100,00\$/année pour un membre institutionnel (organisme, association, etc.).

## **Créer mon compte en tant que membre**

1. Cliquer sur « Se connecter » situé dans le coin droit supérieur de votre écran.
2. Dans le champ « Adresse courriel » indiquer votre adresse courriel.
3. Dans le champ « Mot de passe » indiquer le mot de passe que vous avez reçu dans le courriel.
4. Vous aurez ensuite accès à votre fiche.

Si vos informations sont déjà entrées dans les champs appropriés, vous êtes libre de les modifier. Si les champs sont vierges, vous devez les remplir le plus rapidement possible.

Les informations que vous indiquez seront visibles par les utilisateurs lorsqu'ils cliqueront sur votre fiche de membre.

## **À ce propos**

Nous vous encourageons à faire preuve d'une minutie, d'une rigueur et d'une attention toutes particulières en remplissant votre fiche puisque celle-ci deviendra un document public. Nous vous suggérons également de choisir une bonne photo de profil, représentative et de qualité moyenne.

Dans votre compte, vous aurez dorénavant la possibilité d'imprimer vos reçus vous-mêmes. L'association ne les enverra plus par la poste.

Vous aurez également la possibilité de renouveler votre adhésion et faire des dons via la plateforme PayPal.

Tout, désormais, pourra se faire sur le nouveau site web!